



HANDICAP ET FORMATION : NOS FORMATIONS OUVERTES A TOUS.

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances précise le droit à compensation qui permet un égal accès à la Société aux personnes en situation de handicap.

« Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ». Cette loi vise donc l'inclusion des personnes en situation de handicap en levant les obstacles liés à l'accessibilité et notamment à celle de la formation.

Chez MENDIBOURE FORMATION, nos stagiaires sont au centre de toutes nos formations. En signant la charte d'engagement du Centre Ressource formation Handicap (CRFH), Mendiboure Formation s'engage dans la politique régionale de formation. Cet engagement vise à soutenir le développement de l'accessibilité de notre offre de formation aux personnes en situation de handicap.

MENDIBOURE FORMATION est mobilisé et porteur d'une politique d'accessibilité. Des moyens sont mis en œuvre dès le premier accueil pour l'identification des publics en situation de handicap et la recherche de solutions pour favoriser l'accès au centre et l'accès aux formations. Nous maintenons une vigilance soutenue sur les possibilités pour toute personne d'accéder aux locaux, une attention continue à l'accessibilité pédagogique et ainsi à l'accès au savoir pour tous. L'évolution de nos pratiques implique une veille sur l'accessibilité des formations pendant les périodes d'immersion en situation de travail ce qui permet de contribuer à la continuité du parcours d'insertion.

Pour ce faire, Mendiboure a nommé deux référentes handicap qui ont un rôle d'accueil, d'écoute, de soutien, d'accompagnement et de réponse aux besoins en fonction de votre situation. Elles sont les personnes ressources afin de garantir le lien entre les structures d'accueil et la personne en situation d'handicap.

Nous travaillons en lien avec l'AGEFIPH, CAP EMPLOI, les services de la SAMETH

Référentes Handicap : Stéphanie AZARETE et Sandra COMMET tél : 05 59 55 50 55